

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(2)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bocquillon, 19 janvier 1848](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bocquillon, 19 janvier 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 janvier 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bocquillon \[Paris\]](#)

Lieu de destination5, rue du Banquier, Paris

Description

RésuméGodin annonce à Bocquillon que la cuisinière qu'il demande coûte 101 F franco de port payable comptant ; il demande s'il doit lui expédier l'appareil.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (160)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023



Madame v^{re} Bruin Bressance et fils
 Reims votre honnre lettre du 10 courant m'est
 14 janvier parvenue me portant règlement de ma
 fce de 4 q^{tes} Dernier enfin de refuser une
 œuvre que vous avez commise je suis obligé
 de vous retourner votre billet de fce 114,23
 que je remplace par mon mandat de
 fce 116,70 cette différence provient de ce que vous
 avez porté le compte à 3 %
 conformément à vos ordres sur les agrées
 mes d. d.

Monsieur Dameye
 14 Je ne vous ai jamais dit que je vous remettrais
 sans frais les pièces qui viendraient à passer
 dans mes usineries les accidents dont vous
 vous plaignez sont dans grande ^{tailleur} mesure
 pas de faire un bon service vous ne devez avoir
 cela qu'une fois à 5 francs cela tient à ce
 qu'on est trop pressé on n'aurait pas fait subir
 au modèle les épreuves nécessaires maintenant
 ces accidents ne se présenteront plus.
 Je ne puis donc adopter un système de
 garantie générale parce que cela engendrerait pour
 moi des dépenses de toutes sortes sur lesquelles je ne
 fais connaître si je dois vous répondre sans
 autre responsabilité

ag M m d
 Paris Monsieur Bisquillos 35 rue de la Banque
 19 j'ai du différend l'acquisition de la fce que vous
 me demandez car ce que je fais de l'industrie
 marche dans la dimension qui est vous autres
 rendue floue et payable comptant tant au fce
 sur lequel je fais connaître si je dois vous l'acquies
 agréer M m d d